Comité d'Intérêt Local

Libérez votre exigence de mieux vivre

CIL de Gerland à Guillotière

Gazette du 7ème n°6, 1er semestre 2018

Association loi 1901 : CIL Gerland Guillotière (*n°W069105811O*) - www.cil-gerland-guillotiere.fr

Editorial du Président du Comité d'Intérêt Local de Gerland à Guillotière

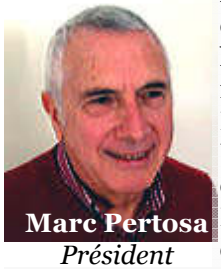

Marc Pertosa
Président

Notre **Assemblée Générale** 2018 s'est déroulée encore cette année au foyer APF, l'Etincelle, bd Yves Farges et nous remercions son directeur Jacques Laurent pour son accueil.
Une forte participation avec les adhérents du quartier Jean Macé, Université, Berthelot, qui ont rejoint notre CIL et des élus, qui ont pu répondre à nos questions. Ce fut le cas concernant la réhabilitation de la place des pavillons (cf. page 2). La seconde partie de notre AG fut dédiée aux projets 2018, principalement à « l'amélioration de la propreté » exposée par Michèle Joumard (cf. page 3) et aux autres actions décrites dans cette gazette. N'hésitez pas à nous retrouvez sur : cil-gerland-guillotiere.fr et à nous communiquer vos impressions et remarques. Bonne lecture.

Notez : 12 Bd de l'artillerie
la déchetterie ☎ 04 72 73 46 57

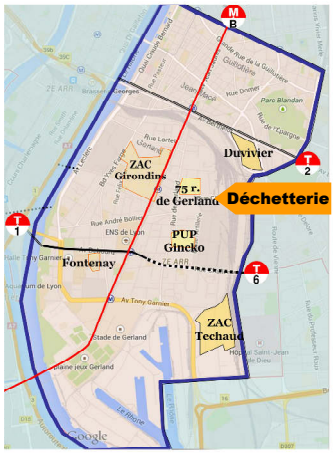

Page : Lire :
2- Nos contributions au PDU et au PLU-H
La réhabilitation de la place des Pavillons
3- Pour améliorer la propreté, Nos remarques sur l'A6/A7 Que d'incivilités !
4- Le parc Blandan Réduction du stationnement

Ne pas jeter sur la voie publique

Lyon 7ème : Les chantiers battent leur plein

- **L'Ilot Parmentier**, dans le quartier Jean-Macé, ex-dépôt TCL du SYTRAL laissera place à 312 logements, 171 places de parkings ainsi que 500 m2 de commerces. Ce projet se répartit entre foyer pour jeunes actifs, logements sociaux, en accession libre et en résidences seniors. De plus, 1500 m2 d'espace vert public feront partie du décor. Première livraison été 2018.
- **L'îlot Duvivier :** Un nouveau quartier dans le cadre d'un Projet Urbain Partenarial (PUP) délimité par l'avenue Berthelot, la route de Vienne, la rue Duvivier et la rue de Cronstadt où verront le jour des logements en locatif social et intermédiaire, en accession abordable et libre, des locaux artisanaux, des bureaux, une crèche, une école et des jardins.

Il suffit de traverser l'avenue Berthelot et la gare Jean-Macé pour découvrir l'ampleur des travaux :

- **La 2ème tranche de la ZAC des Girondins** démarre avec 7 nouveaux îlots, sur plus de 17 ha. La rue des Girondins, déjà tracée, sera une colonne vertébrale de la zone et accueillera des commerces, tant attendus par les Gerlandais. Le 1er îlot, avec le Plazza (80 logements, résidence sénior et bureaux) et un immeuble de bureaux (6ème sens) avec en rez-de-chaussée, un supermarché alimentaire (Auchan, déplacé ?) en 2020.
- **La rentrée scolaire 2019** bénéficiera de la livraison du nouveau groupe scolaire de 18 classes et la rénovation de l'école privée Notre Dame des Anges, avec 18 classes.
- **Plus au sud, sur l'ancien site de Fagor Brandt**, est lancé le PUP Ginkgo, avec près de 600 logements, une crèche et l'implantation prévue d'une nouvelle grande surface de distribution pour professionnels, METRO, sur 4000m².
- Tout au sud, le campus sportif et le bio-district de la santé accueilleront de nouveaux projets dont la Tony Parker Academy dont la livraison est espérée pour la rentrée 2018.

Aujourd'hui 80 000 habitants, bientôt 100 000, dont 40 000 à Gerland, espérons que les infrastructures routières de stationnement et de transport collectif ne seront pas oubliées. Métro à Gerland va faire accroître la rentrée de poids lourds et de camionnettes, est ce bien raisonnable alors que tout est mis en œuvre pour limiter la circulation automobile ?

Pertosa design — **REMPLACEMENT DE BAIGNOIRE PAR UNE DOUCHE**

- Confort d'utilisation
- Sécurité
- Parfaite intégration
- Service «douchette en main»
- 2 jours de travaux pour une parfaite finition
- Rénovation complète possible

Couleur assortie à votre carrelage

www.doucheadom.com
www.pertosadesign.fr

Exposition : 39 bis rue de Marseille 69007 LYON tél 04 37 66 75 38

Contribution au Plan de Déplacement Urbain

Joumard
Vice-président

Le **Rapport d'Enquête Publique** regrette l'insuffisance de concertation par le SYTRAL, pour élaborer le PDU « *des Comités d'Intérêt Locaux qui sont reconnus sur Lyon, pour la pertinence et le sérieux de leurs réflexions. Ils en ont d'ailleurs apporté la preuve dans les contributions qu'ils ont fait parvenir dans le cadre de l'enquête.* »(Extrait).

Dans sa contribution, le CIL Gerland Guillotière regrette que le SYTRAL **ne change pas de paradigme** pour se conformer aux recommandations de la Cour des Comptes pour :

-**diminuer drastiquement la pollution** excessive, qui provoque plus d'un décès prématuré par jour à Lyon.

- **réduire le coût des transports périphériques** et donc les taxes induites sur les habitants et les entreprises.

Dans un périmètre central, **densifier** le **maillage des transports rapides**, notamment par :

- une **ligne de métro : Saint-Paul, Part Dieu, HCL Est**,
- des navettes de rabattage vers le métro (B dans le 7ème)
- des **modes innovants**, nécessitant un faible investissement :
  - ⇨ des **navettes fluviales au gaz**, sur la Saône et le Rhône,
  - ⇨ une **télécabine circulaire**, longeant le périphérique, desservant Gerland, Ste Foy, Alaï, la Croix Rousse, Décines.
  - ⇨ des **véhicules électriques** (vélos, scooters, autos), **en accroissant les garages équipés** (non en les limitant).

L'objectif de **quadrupler le cyclisme** semble utopique, même si la métropole dégageait immédiatement des **crédits énormes** (ce n'est pas prévu) **pour assurer la continuité, la lisibilité et la sécurisation des parcours**, entre lieux fréquentés et non un objectif de kms non jointifs.

En revanche, **la périphérie** pourrait être desservie par des **locations de véhicules individuels électriques** et bientôt autonomes, plus économiques, pratiques et disponibles que certains bus ni rapides, ni fréquents, ni assez fréquentés.

Entre centre et périphérie (et notamment à Gerland), le CIL Gerland Guillotière souhaite qu'il soit construit d'immenses **parcs-relais**, pour que la majorité des 200 000 navetteurs y laisse leur véhicule pour emprunter les transports collectifs rapides ou y louent des véhicules électriques.

L'aménagement du Contournement Est et de l'anneau des sciences sont prévus au plus tôt pour 2028. Avec raison, la commission estime (contrairement au SYTRAL) que « *le déclassement d'A6-A7 ne pourra prendre son plein effet que lorsque ces infrastructures de délestage seront réalisées* » .

Gerland risque donc de rester enclavé et embouteillé pour encore au moins 10 ans.

- Pas de pont avant 2030, ni d'axe Est-Ouest prévu ;
- Pas de liaison Nord-Sud prochaine depuis Garibaldi ;
- Pas de dégagement vers la voie express A450 au Sud.

Heureusement reste les transports collectifs :

- le tramway T1 et ses retards dus à la saturation,
- le métro B, assez long à joindre depuis la moitié du quartier,
- les bus, à la ponctualité aléatoire, due à leur trajet complexe.

Réhabilitation de la place des Pavillons

Les souhaits des habitants, recueillis lors d'une réunion animée par le CIL Gerland Guillotière, ont été transmis à la Métropole, pour alimenter une étude en cours (voir http://cil-gerland-guillotiere.fr/?page_id=4400) :

Des réunions avec Gerland Commerce ont porté sur les nuisances futures provoquées par les manœuvres imposées aux camions et semi-remorques approvisionnant Casino par la rue Mérieux, seule voie disponible, après l'affectation au tramway de la rue Debourg, aux modes doux de l'allée Fontenay et aux piétons du parvis de la médiathèque. Des suppressions de stationnements sont aussi à craindre. Qu'en pensent les restaurateurs ? **Réunion d'information : Pavillon Nord, place des Pavillons, 24 Avril, 18h30.**

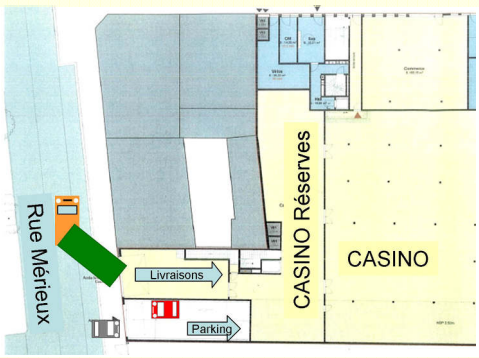

Contribution au PLU-H

Le Plan Local d'Urbanisme et d'habitat est soumis à enquête publique. Le CIL constate que le PLU-H, mine d'informations, ne consigne que les évolutions déjà engagées, mais aucun projet futur. Nous apprécions la liaison, (mais hélas à double sens) entre la route de Vienne et l'avenue des Tchécoslovaques pour désengorger les sorties de Gerland. Pour y entrer, nous regrettons l'absence de connexion prévue entre l'extrémité sud de la rue Garibaldi et le Nord de Gerland. Par ailleurs, pour assurer l'« intermodalité », le Pôle d'Echange Multiple prévu à Gerland par le PDU, n'y est pas mentionné.

Il serait intéressant que PLU-H et PDU soient en cohérence, avec le même horizon, notamment pour connaître et assurer les réservations d'emplacements.

JOLS

Formule déjeuner de 19,5 à 22,5 €
Menu dîner à 32 €
Salon privatif
Service jusqu'à 22h du lundi au jeudi
23h vendredi et samedi

Restaurants de Poissons et Fruits de Mer

Gerland - 283 Av. Jean Jaurès - 69007 Lyon : 04 78 72 10 10 sauf dimanche
St Antoine - 30 Quai St Antoine - 69002 Lyon : 04 78 42 42 62 - 7J/7
Limonest - 144 rte du Puy d'Or - 69760 Limonest : 04 37 58 02 02
7J/7 sauf dimanche soir
www.jols.fr

LE STUDIO
COIFFEUR

119 avenue Jean Jaurès 69007
04 78 72 91 64
lestudiocoiffeur@outlook.fr
Mardi et Mercredi 10h-19h,
Jeudi 10h-20h, Vendredi 10h-18h30
Samedi 9h30-14h

Optic 2000
Une nouvelle vision de la vie

EN EXCLUSIVITÉ
chez Didier HOLL
214 rue M. Mérieux
à Gerland depuis 30 ans
04 72 73 11 89

Comité d'Intérêt Local
Gerland Guillotière

Michèle Joumard
Référente propreté

Améliorer la propreté du 7ème

A la suite de notre participation en 2017 à l'opération « **Mon 7e sans mégots** » menée conjointement avec la mairie, le CIL Gerland Guillotière poursuit son projet. Nous avons mené une enquête auprès de plus de 250 habitants du 7ème. Dans 52% des réponses les habitants se sont déclarés insatisfaits de la propreté essentiellement sur 4 sujets :
- mégots trop nombreux sur les trottoirs aux abords des cafés-restaurants et entreprises,
- déchets jetés hors des poubelles,
- encombrants déposés n'importe ou
- déjections canines non ramassées.

Pour chaque thème, une commission s'est constituée dans le but de réaliser (en collaboration avec la Mairie, la Métropole, les commerçants, les établissements…) des opérations concrètes sur 4 axes : améliorer le nettoyage, compléter les équipements disponibles, mieux sensibiliser les habitants aux gestes de propreté, pour éviter, en désespoir de cause, de recourir à la verbalisation.
- Elaboration d'une gamme d'affiches de sensibilisation,
- Charte d'élimination des mégots et de mise à disposition de cendriers pour l'adhésion d'établissements ouverts au public
- Projet de collaboration avec les commerçants,
- Informations sur l'accès à la déchetterie, dans les immeubles,
- Propositions lors du Conseil d'Arrondissement avec CICA du 3 Mars 2018, sur le thème de la propreté,
- Informations via cette gazette, sur notre compte Facebook et sur notre site cil-gerland-guillotiere.fr.

Concertation sur le « Boulevard urbain »

Le conseil métropolitain a voté un ensemble de dispositions pour commencer à requalifier l'A6-A7 en «boulevard urbain». L'objectif est de développer outre le cyclisme, les transports en bus express, le covoiturage, les taxis et VTC chargés, l'auto-partage et les véhicules électriques. La voie de gauche serait réservée, en heure de pointe, à ces transports. Le bus express relierait Bellecour au parc-relais (de seulement 290 places) d'Yvours (halte d'Irigny). Une concertation écrite est en cours. Malheureusement, les bouchons ainsi renforcés forceront les **conducteurs à se dévier via Gerland** depuis St Fons ou la Confluence et accroître encore le trafic parasite dans le 7ème.
L'objectif des aménagements ne devrait-il pas être de réduire les bouchons et les effets délétères de leur pollution, non de les accroître en réduisant les voies disponibles ? Il importerait donc **d'attendre la réduction du trafic sous Fourvière** résultant du bouclage du périphérique de St Fons à Tassin (2030) et du grand Contournement Est, de Satolas à Reventin (non prévu).
Au moins 5 000 places en parc-relais à étages à Yvours et St Fons sont nécessaires pour alléger la circulation pendulaire. Une télécabine de débit supérieur au bus (cf. page 2) serait idéale pour relier ces parkings au centre et entre eux.

Les incivilités qui nous pourrissent la vie

Ce sont « *des actes et des comportements visibles dans les espaces ouverts au public, perçus comme des nuisances ou des désagréments par la majorité de la population, mais qui ne font pas en général l'objet de poursuites, bien qu'ils constituent, dans la plupart des cas, des infractions* » [Lagrange, 1996]. **Quels en sont les types.**

L'atteinte aux biens
-vandalisme, dégradation de biens,
- crachats, graffitis ;
- chewing-gum ou papier dans les serrures ou à terre ;
- vitre cassée…

-L'atteinte aux personnes
Violence verbale
-insulte, injure raciste ou discriminante ;
- propos injurieux, menace ;
- outrage à une personne chargée d'une mission de service public dans l'exercice de ses fonctions.
Violence physique induisant un risque pour autrui
- jet ou abandon de détritus/encombrants ;
- jet d'objets ou d'aliments par les fenêtres,
- poubelles laissées dans des lieux de circulation,
- bruit excessif etc.,

Quelles en sont les causes ?
⇨ une vie plus urbaine avec une mobilité accrue,
⇨ la confrontation de modèles de vie différents,
⇨ un espace public qui se déshumanise,
⇨ le manque de respect des règles de civilités,
⇨ l'intérêt privé face au collectif,
⇨ l'absence de contrôle par certains établissements,
⇨ le déni de sa propre incivilité.

Que faire ? Si vous avez vous été témoin ou victime d'incivilité, quelle a été votre réaction : passive et résignée, révoltée, active pour intervenir ? La tolérance et l'impunité développent des violences plus graves et une minorité impose sa loi à la majorité. Toute incivilité devrait donc donner lieu à un traitement efficace. A l'écoute de vos suggestions, nous vous proposerons des solutions dans la prochaine gazette. *Gilles Querrien*

JL
JULIE LAVARIÈRE
LINGE DE MAISON - FRANCE
MADE IN FRANCE FABRICATION FRANÇAISE
En percale écologique
REACH COMPLIANT
Créativité, raffinement, confort et longévité
22 Avenue Cabias
69004 Lyon
04 78 49 96 62
Conseil : 0800 770 700

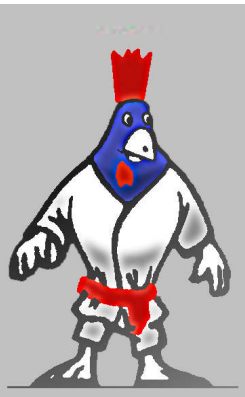

JUDO CLUB DE GERLAND
Maison Ravier
Salle Vincent Valente
7, rue Ravier - 69007
78 58 85 30 - 06 66 06 40 28
www.judoclubgerland.fr

MEN'S ATTITUDE
Coiffure Homme
www.mensattitude.fr
31 Av. Jean Jaurès
Lyon 69007
Métro Saxe-Gambetta
Du Mardi au Vendredi
de 9h à 19h
Samedi de 9h à 17h.
04 78 69 33 32

Comité d'Intérêt Local Gerland Guillotière

L'aménagement du Parc Blandan

Jean Bernizet

En 1996, suite à la fin du service militaire, des riverains de la caserne créent **l'Association de Défense du Parc Sergent Blandan** pour conserver la caserne et son château.
En 2000, lors de la révision du POS, une pétition recueille 2 400 signatures.
En 2004 lors du PLU, une autre en recueille 4 500. A partir de 2003, l'ADPB organise des visites lors des Journées du Patrimoine (1500 visiteurs).
En 2008, grâce aux enquêtes et de nombreux rendez-vous avec les élus, le Grand Lyon achète le tènement de 17 ha. Devenue **Association de Développement du Parc Blandan,** elle compte environ 300 adhérents et plus de 800 cotisants depuis sa création. Elle défend ses desiderata lors de réunions publiques.
La caserne, comprenant *66 bâtiments,* a été démolie.
En 2013 une partie du parc est ouverte au public.
Le casernement de 230 m, réhabilité, accueille 227 chambres d'étudiant.
Le 13 mai 2017, à la fête de ses 20 ans, un millier de visiteurs viennent écouter la musique du 99 R.I. et admirer un important lâcher de ballons en clôture.
Cette année sera réalisée la 2ème tranche de travaux :
le château sera transformé en bar à vin et restaurant ;
le bâtiment d'habillage sera rehaussé d'un niveau pour accueillir des chambres à plusieurs lits, style auberge de jeunesse améliorée. Une crèche devrait voir le jour dans l'ancien bâtiment des jardiniers.
La fin des travaux est prévue pour début 2020.
Le reste des bâtiments fait l'objet d'un appel à projet.
Plus d'information sur https://www.parcblandan.com/

Lyon a déclaré la guerre à la voiture

Depuis janvier, Lyon est la championne du coût du FPS (forfait post-stationnement) en cas de dépassement de durée :
60€ en zone Presto, **35€** en zone Tempo, moins le paiement.
L'**abonnement résidentiel** est devenu payant 40€, 60€ pour le 2nd véhicule et 20€ avec la vignette CRIT'Air verte, pour stationner à 2€ dans une des 14 zones résidentielles plus petites que l'arrondissement. Le résident de Jean Macé ne peut l'utiliser ni à Gerland, ni sur les axes rouges. Les tarifs ont augmenté, il n'y a plus de franchise de temps. Le paiement est possible par smartphone grâce à l'applet **PayByPhone**.

A Gerland, pour relancer le commerce, éliminer les voitures ventouses et favoriser l'utilisation du métro, nous militons pour une zone « bleue » près du métro et un grand parc-relais, pour éviter l'application de tels tarifs qui tuent le commerce urbain.

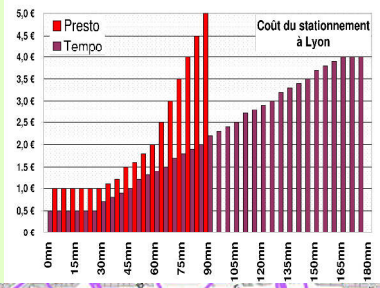

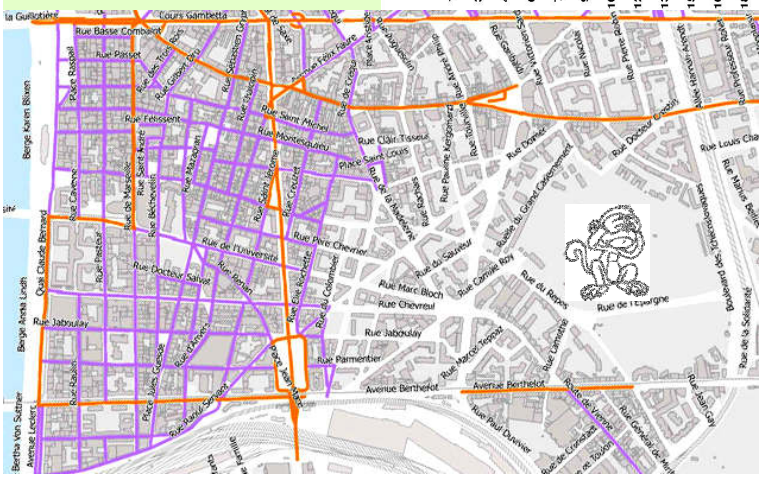

Rejoignez-nous à 18:30, le 3ème mercredi du mois,
Maison Ravier, salle C. ✆ **06 87 41 78 29**
ou par **contact@cil-gerland-guillotière.fr**

LEGGETT
IMMOBILIER

- Estimation gratuite en citant "gazette"
- Elue Meilleure Agence Internationale en France en 2017
- Aucun frais d'agence pour les vendeurs (nous sommes mandatés par nos clients acheteurs)
- Photos professionnelles et visites virtuelles offertes
- Acquéreurs locaux, nationaux et internationaux

Achetez ou vendez avec un spécialiste du Lyon 7ème
Jon Chinn
lyon@leggett.fr
04 77 75 11 21
leggett-immo.com

Pour renforcer l'action du CIL Gerland Guillotière :

J'adhère au CIL Gerland Guillotière, Maison Ravier, 7 rue Ravier, 69007 Lyon
contact@cil-gerland-guillotiere.fr

Nom :.....**Prénom**.....
Adresse : .....
E-mail : .....@.....
Téléphone fixe : .....**Téléphone portable :** .....
Mes préoccupations : .....
.....

Chèque à l'ordre du CIL Gerland Guillotière : particulier : 10€, étudiant : 5€, professionnel : 20€)